

**Contacts pédagogique,
administratif et handicap**
05 49 61 20 66
contact@ifrbpoitoucharentes.fr

Durée

2 jours - 14:00 heures

Tarif

200.00 € HT soit 240.00 € TTC par participant

Public

Toute personne devant exercer la fonction de SST dans son établissement.

Pré-requis

Être âgé de 18 ans minimum.

Modalité et moyens pédagogiques

Formation en présentiel.

Le suivi de l'exécution de l'action de formation se fera au moyen de feuilles d'émargement, co-signées par le stagiaire et l'intervenant.

Cours essentiellement pratique.

Exposés théoriques et supports projetés Méthodes actives adaptées à la formation des adultes Plan d'intervention + pictogrammes Plan d'actions prévention + pictogrammes Matériel de simulation et d'apprentissage.

Défibrillateur automatisé externe avec accessoires + Mannequin RCP adulte / Mannequin RCP enfant/ Mannequin RCP nourrisson. Divers matériels pour la réalisation des simulations - Matériel d'entretien des mannequins et consommables.

Profil de l'intervenant

Formateur SST certifié par l'INRS.

Informations complémentaires

L'article R4224-15 du code du travail stipule « Un membre du personnel reçoit la formation de secouriste nécessaire pour donner les premiers secours en cas d'urgence :

- Dans chaque atelier où sont accomplis des travaux dangereux.
- Sur chaque chantier employant vingt travailleurs au moins pendant plus de quinze jours où sont réalisés des travaux dangereux ».

Objectif professionnel

Obtenir son certificat de Sauveteur Secouriste du Travail

Objectifs opérationnels et évaluables de développement des compétences

A l'issue de l'action de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Prendre des mesures préventives pour éviter les risques d'accidents
- Faire alerter ou alerter les secours
- Secourir une victime en attente du relais des secours spécialisés

Contenu

Situer le cadre juridique de son intervention

Réaliser une protection adaptée

Examiner la(les) victime(s) avant/et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir

Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise

Secourir la(les) victime(s) de manière appropriée

Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise

Contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention

Informar les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la /des situation(s) dangereuse(s) repérée(s)

Critères et modalités d'évaluation

Évaluation réalisée tout au long de la formation avec analyse par l'intervenant des exercices. Mise en situation face à un accident simulé et analyse / Grille d'évaluation nationale (INRS).

Attestation individuelle de formation Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail (si évaluation favorable) de l'INRS.

En cours et/ou en fin de formation, les participants seront invités à évaluer les apports de la formation et l'atteinte des objectifs opérationnels à l'aide d'un questionnaire.

